



OFFRE DE SOIN de santé au Croisic

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

À ma demande, un groupe de travail a été créé (Madame Joëlle Meunier, Directrice Générale des Services de la ville, le Docteur Lafraise et deux représentants de l'association « Actions Accès Santé », Monsieur Hucher et le Docteur Roquejoffre).

La lettre de mission de cette commission était d'étudier l'offre de soins du Croisic, les moyens de l'augmenter et de la pérenniser. Il est important de préciser que la finalité du groupe de travail consistait à étudier le besoin en praticiens généralistes, quel que soit le mode d'exercice de leur activité, soit libéral ou salarié. Il ne s'agissait pas de conforter l'un ou l'autre de ces statuts.

En novembre 2023, le collectif s'est positionné pour le recrutement de médecins salariés en vendant à la population cette solution soi-disant miracle et en reprochant à l'équipe municipale l'absence d'installation de médecins libéraux au Croisic. Je dis solution miracle car les choses ne sont pas aussi simples que les instigateurs du collectif ont bien voulu le faire croire à la population. Leur pétition était très claire: « *embauchons des médecins salariés au Croisic* ».

Territoire de santé

Le collectif se targue d'une analyse très poussée pour la détermination du besoin de médecins salariés au Croisic soit 3,4.

Dans un document transmis par l'association Actions Accès Santé (AAS qui s'est substituée au collectif) en date du 6 janvier dernier, il est indiqué que le besoin en médecins généralistes s'élève à 4,2 libéraux. Les représentants de la ville dans le groupe de travail ne disent pas autre chose, comme vous pouvez le voir dans le rapport final, en réduisant à 4 le nombre de médecins souhaités sur la commune. C'est d'ailleurs le nombre de médecins qui exerçaient sur notre commune avant 2021.

La rencontre des membres du groupe de travail avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) le 21 février 2024 a permis de préciser certains points. L'ARS

défend la pratique de la médecine à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui d'une commune. Elle ne peut s'opposer à la création d'un centre de santé municipal mais pense que **créer un centre où exerceraient des salariés, uniquement pour répondre à la pression de la population, serait voué à l'échec**. Le préalable à toute décision est de bien définir le besoin en médecins (quel que soit leur statut).

La détermination du besoin de médecins généralistes présentée dans le rapport remis aux élus est issue des données fournies par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), agrégées à la population du territoire de santé comprenant les villes du Croisic et Batz-sur-Mer, pour se conformer aux préconisations de l'ARS. La proportion de Croisicais ayant consulté à Guérande peut trouver une explication dans la volonté de la patientèle de suivre leurs médecins traitants qui ont transféré leur activité sur cette ville en 2021. Il est probable que la réinstallation du Dr Mathivat sur Le Croisic ramène sa patientèle sur le territoire de la commune. Il faut donc considérer ces données comme un indicateur ponctuel.

Décalage

Fin 2023, selon la CPAM, seulement 36 habitants en Affection de Longue Durée (ALD) sont sans médecin traitant.

Considérant la patientèle qui a

ZOOM SUR...

Le Département de Loire-Atlantique a décidé de maintenir les deux criées

Nous accueillons très positivement cette décision et nous remercions le Département d'avoir fait le choix de la raison, le choix de l'humain en maintenant les deux criées, la pêche étant un élément clé de l'identité et de la culture de notre territoire.

Les ports de La Turballe et du Croisic sont complémentaires, ils représentent près de 900 hommes et femmes, dont 218 marins, c'est-à-dire près de 900 familles, qui travaillent et font vivre tout un territoire.

Avec 80 navires, c'est plus de 7500 tonnes de poissons qui sont en moyenne débarquées chaque année avec un chiffre d'affaires avoisinant les 40 millions d'euros. Fermer nos 2 criées ou même une seule aurait été un véritable drame pour tout le monde.

Maintenant, il faut continuer à œuvrer pour l'avenir et faire en sorte que cette décision soit pérenne. J'entends par là notamment qu'il peut être intéressant de travailler le potentiel économique de la filière pêche sur notre territoire tant sur les domaines du foncier, du tourisme, de la culture, de l'histoire... Retrouver la fierté d'avoir deux criées chez nous et la transmettre aux générations futures me paraît essentiel.

Michèle Quellard, Maire du Croisic, vice-présidente de Cap Atlantique



suivi son médecin sur Guérande (Dr Gautherot) et qui, a priori, ne doit plus être recensée dans la détermination du besoin local, considérant également que les estimations réalisées ne sont pas issues d'un diagnostic précis réalisé sur notre territoire et s'appuyant sur les données de 2022, **le groupe de travail s'est accordé sur le chiffre de 8 médecins généralistes, tous statuts confondus, sur le secteur de vie-santé de Batz-sur-Mer/Le Croisic.** Ceci, je le rappelle, correspond au nombre de médecins libéraux qui

exerçaient sur ce secteur avant 2021. On est déjà en décalage avec les premières revendications du collectif qui ne raisonnait qu'à l'échelle du Croisic et n'avait comme credo que des médecins salariés. Je peux donc considérer cela comme un succès et sur le nombre et sur le statut des professionnels.

Dans sa « contribution » du 19 mars 2024, l'association AAS estime que le besoin de médecins généralistes libéraux au Croisic s'élève à 5. Pour justifier cette inflation dans ce qu'il nomme

pompeusement « contribution », le rédacteur se lance dans une démonstration qui s'appuie sur des statistiques nationales et après de complexes tableaux, parvient au résultat de 5 postes.

Or, cette brillante démonstration est retoquée par la CPAM (à qui il a bien évidemment transmis son document) qui écrit sans nuance en réponse dans un mail du 17 avril: « une estimation des besoins basée sur une densité nationale de médecins manque de sens car les territoires sont très contrastés ».

Par souci de transparence, les

Les membres de la commission Offre de Santé mis en place par délibération du 9 avril 2024 :

Debout : Philippe Lacroix, subdélégué au Patrimoine ; Odile Vigouroux, conseillère municipale ; Jocelyne Lemaire, adjointe à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie scolaire ; Françoise Thobie, conseillère municipale. Assis : Janine Le Bihan-Pennanroz, adjointe au Tourisme ; Christian Cabellic, adjoint aux Travaux ; Michèle Quellard, maire.



deux représentants de la ville au groupe de travail ont souhaité que dans le rapport, figure le chiffre de 5 postes au Croisic, soutenu par l'association.

Arrivée d'un médecin généraliste

Actuellement, on recense 2 médecins généralistes au Croisic. L'une exerce à temps plein sur un cycle de trois semaines. Pour les besoins du rapport, il est considéré qu'elle exerce à 80 %. Pour l'autre médecin, on considère qu'elle exerce à 50 %. Un troisième médecin généraliste libéral exercera trois jours par semaine, dans un premier temps, à compter de septembre. Pour les besoins du rapport, on considère qu'elle exerce à 50 %. Cela fait un total de 1,8 Équivalent Temps Plein (ETP).

À Batz-sur-Mer, on recense trois médecins généralistes salariés représentant 2,8 ETP (source: Mairie de Batz-sur-Mer).

Cela amène à un total de 4,6 ETP médecins généralistes et salariés présents en septembre 2024 sur le territoire vie-santé (pour un total de 8). J'ai maintenant la grande satisfaction de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste libéral au Croisic d'ici la fin de l'année 2024. Il exercera à temps plein. Cela portera le nombre de médecins généralistes libéraux à 2,80 ETP théoriques au Croisic (pour un objectif de 4). Pour le territoire vie-santé, cela porte le chiffre à 5,60 ETP et le besoin théorique descend donc à 2,40 ETP.

On peut envisager que le Dr Mathivat augmente progressivement son temps de travail (c'est elle qui le définira). Il vient également de nous être communiqué que le Dr Gautherot effectue des visites à domicile pour ses patients Croisicais, à raison de deux jours par semaine, ce qui stabilise le besoin. Enfin, les consultations spécialisées (notamment en pédiatrie) qui étaient assurées par les généralistes vont permettre de libérer des créneaux depuis l'installation des spécialistes.

Continuer les recherches

Les représentants de la ville proposent de continuer les recherches pour convaincre, en parallèle, des médecins libéraux de venir s'installer au Croisic. Les infirmiers et les pharmaciens vont

être sollicités dans le cadre de la Communauté professionnelle territoriale de santé pour prendre en charge certains soins afin de libérer des créneaux pour les médecins (ex.: certificats de pratique sportive, protocole pour certaines infections, etc.). Je n'entre pas plus dans le détail, ceci ne relevant pas de ma compétence.

Je reste très attachée à l'expression démocratique. Cependant lorsque des données, sous couvert de démonstrations mathématiques qui n'engagent que leur auteur – a fortiori contestées par les autorités compétentes – aboutissent à un résultat erroné et sont livrées à la population en exacerbant sa légitime inquiétude, j'appelle cela de l'instrumentalisation.



Pour ma part, je valide les termes du rapport et considère que ces propositions sont raisonnables et suffisantes.

D'autre part, je déplore la diffusion d'un document de travail à destination des élus avant que ces derniers ne puissent travailler sur le sujet, alors même qu'il avait été expressément demandé aux représentants de l'association de ne pas le faire avant la réunion de la commission. Cela est totalement irrespectueux envers les membres du conseil municipal, majorité comme opposition, qui ont, seuls, la légitimité de l'élection. ▼



EN BREF

Les élus à votre rencontre, réunions de proximité, 11 h 00

- 🕒 vendredi 21 juin, salle du Soleil Royal
- 🕒 vendredi 28 juin, parking de Castouillet
- 🕒 mardi 9 juillet, Mont-Esprit
- 🕒 vendredi 19 juillet, lavoir du parc de Penn-Avel
- 🕒 mardi 23 juillet, rue Emmanuel-Provost (face à la chapelle du Crucifix)
- 🕒 vendredi 26 juillet, parking du Sable-Menu
- 🕒 mardi 6 août, avenue des Moulins, face au centre de Loisirs
- 🕒 vendredi 9 août, parking de la salle du Lin



EN BREF

Transports scolaires

Les inscriptions pour les transports scolaires de l'année 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au dimanche 7 juillet 2024 inclus (sur www.lilapresquile.fr).

Une majoration est appliquée au-delà de cette période.

Les modifications ou annulations sont possibles jusqu'au 15 septembre.



Stérilisation des œufs de goélands 2024

Afin de réguler la population de goélands sur notre commune, la municipalité a choisi de faire stériliser les œufs. La solution envisagée pour limiter le nombre de naissances est donc de pulvériser un produit sur les œufs qui les solidifie et qui empêche leur éclosion. En effet retirer les œufs du nid ne servirait à rien car la femelle goéland pond, tant qu'il n'y a pas trois œufs dans le nid. Les goélands resteront pour longtemps encore dans le paysage de nos côtes, car personne ne songe à les faire disparaître. Pour cela nous avons besoin de chacun pour :

- 🕒 Signaler la présence des nids sur vos toits en contactant l'accueil de la mairie Tél.: 02 28 56 78 50.
- 🕒 Ne pas détruire les nids qui seraient aussitôt rebâtis par le couple nicheur.
- 🕒 Ne pas ôter les œufs des nids, ce qui entraînerait une deuxième ponte.
- 🕒 Ne pas les nourrir (l'article 120 du règlement sanitaire du 7 juin 1985 stipule cette interdiction).

La société mandatée (Bioneo) par la Ville du Croisic effectue trois passages (périodes susceptibles de changer en fonction de l'évolution des pontes). Il est demandé aux personnes concernées de bien vouloir laisser libre accès aux toitures de leurs habitations.

